

# Mitzach

Janvier  
2022

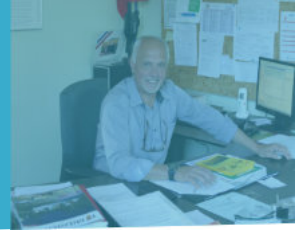
BULLETIN MUNICIPAL

[mitzach.fr](http://mitzach.fr)

2	LE MOT DU MAIRE
4	DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
6	VIE DU VILLAGE
8	PROJETS & TRAVAUX
10	ENTREPRENEURS DU VILLAGE
11	ASSOCIATIONS DU VILLAGE
12	ÉCOLE
13	ÉTAT CIVIL & ANNIVERSAIRES
14	HISTOIRE
15	BIEN VIVRE ENSEMBLE
16	COLLECTE DES DÉCHETS 2022
17	JEU MITZACHOIS
18	COM-COM
19	FORÊT
20	INFOS DIVERS

« Nous avons décidé d'être heureux  
parce que c'est bon pour le moral »

# LE MOT DU MAIRE



Mesdames, Messieurs, mes chers concitoyens,

L'année passée, nous pensions que 2021 serait une année plus « normale » ; hélas les espoirs de la fin d'été nous ont fait déchanter. Les gestes barrières resteront d'actualité, sans doute pour un moment encore et seront nécessaires pour continuer à se protéger et protéger les autres.

Cependant, la situation sanitaire semblait s'améliorer dans notre pays au rythme de l'avancée de la vaccination. La 3<sup>ème</sup> dose de vaccination fortement conseillée pour une protection maximale qui a été lancée mi-novembre 2021 devait permettre de mettre un rempart à ce virus qui ne finit pas de muter. Il nous reste à espérer que la situation se stabilise afin que nous puissions reprendre un rythme de vie plus normal.

En 2020, nous étions nombreux dans notre village pour applaudir les soignants tous les soirs, aussi dans cet éditorial, je souhaite remercier une nouvelle fois tous les personnels de santé (médecins, infirmiers, aide soignants, pharmaciens, sage-femmes...) et tous les bénévoles présents chaque jour dans les centres de vaccination depuis janvier dernier pour nous accueillir, nous renseigner, nous orienter, nous vacciner.

Je ne reviendrais pas sur le débat récurrent entre les vaccinés et les non vaccinés, le seul risque à terme, c'est qu'un facteur d'exclusion à une vie sociale apparaisse pour celles et ceux qui persistent à ne pas se faire vacciner. C'est leur droit puisque ce n'est pas une obligation.

Monsieur Jacques Chirac, ancien président de la république (1995-2017) avait constaté une fracture sociale, cette dernière demeure toujours et s'amplifie avec la période inflationniste que nous connaissons. A mon niveau, je constate également une fracture numérique. En effet pratiquement toutes les démarches administratives sont dématérialisées, certains de nos concitoyens non pas internet, d'autres l'ont mais éprouvent des

difficultés pour s'en servir. Nous tentons de pallier à cette situation pour venir en aide à nos concitoyens en difficultés, de ce fait, je remercie notre conseiller municipal Paul-Antoine Bittner pour ses conseils avisés.

La santé d'un pays se manifeste par la liberté d'aller et venir de ses habitants. Depuis deux ans, cette pandémie restreint cette liberté. Pourtant, nous devons assumer notre engagement, la mission est noble et passionnante et ne laisse pas place au découragement, d'ailleurs vous avez pu le constater.

## CE QUI A ÉTÉ FAIT

Une fresque a été réalisée gratuitement sur le mur de notre ancienne école maternelle, la boîte à livres est un réel succès, la construction de la maisonnette du bûcher est en bonne voie, l'hôtel à insectes est unique en son genre, 1/6 des tuiles de notre église ont été fixées (surface la plus vulnérable) en cas de vents violents, d'autres interventions seront programmées. Le fleurissement a été amplifié sous l'action avisée de mon 1<sup>er</sup> adjoint Thierry Voisin, l'éclairage public après quelques ratés semble efficace, en particulier au niveau de la consommation énergétique, puisque nous réduirons la luminosité à 10 % entre 23 h et 5 h du matin. Le changement des fenêtres de la mairie nous a apporté un confort fort appréciable et une facture de chauffage moins onéreuse que les années passées. Comme annoncé lors de la cérémonie du 11 novembre dernier, la devise de notre république a été apposée sur le mur de notre mairie. Notre salle des fêtes s'est embellie, Etienne Bluntzer a mis tout son talent en œuvre pour réaliser deux magnifiques peintures. D'autres projets sont en cours.

Enfin ce qui nous caractérise lors des périodes de fin d'années, c'est bel et bien notre décoration de Noël à l'entrée du village qui fait l'admiration de bon nombre de personnes, j'en ai pour preuve les nombreux courriers ou appels que nous recevons en Mairie.

## CE QUI NOUS RESTE A FAIRE / NOS PROJETS

Un projet qui me tient tout particulièrement à cœur, c'est la création d'une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles). Le dossier est en cours d'étude. Le concept est simple, la municipalité met à disposition les locaux de l'ancienne école maternelle à trois assistantes maternelles, 12 enfants pourront y être accueillis. Naturellement, des aménagements seront nécessaires, toutefois les subventions sont conséquentes pour ce type de projet. Nous ne sommes pas seuls pour monter ce dossier, le service affecté à la petite enfance est impliqué, appuyé par l'expérience des uns et des autres qui travaillent depuis de longues années dans ce domaine. Nous perdons, certes notre école, mais la création d'une MAM nous paraît une belle opportunité.

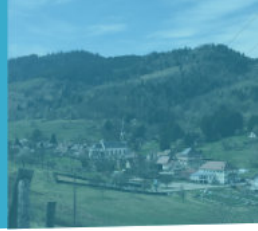
Revoir en totalité l'éclairage de notre salle des fêtes, en particulier en y installant des ampoules Leds. Encore un investissement mais qui sera vite amorti.

Continuer la réfection de l'appartement, situé au-dessus de la salle des fêtes pour le rendre apte à la location.

Au cimetière, un jardin du Souvenir verra le jour avant la fin de notre mandature, la mise en place d'un ossuaire est en cours.

## RASSEMBLEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL (RPIC) CONCENTRE

Le RPIC (rassemblement pédagogique intercommunal dispersé) prendra fin à l'issue de l'année scolaire 2021/2022, je vous en avais parlé lors de la parution de notre 2<sup>ème</sup> bulletin communal. Des réunions ont déjà été organisées dans cette perspective, d'autres sont programmées. Les directives du ministère de l'éducation nationale sont claires, plus d'écoles dispersées, le regroupement est imposé. A Mitzach, nous sommes dans cette configuration. Nos écoliers (huit élèves) rejoindront l'école d'Husseren-Wesserling ou de Saint-Amarin pour certains.



## FIBRE OPTIQUE

La fibre optique a été déployée dans presque toutes les communes d'Alsace par ROSACE FIBRE (Réseau d'initiative publique). Les travaux de pose de fibre ont été sous-traités à différentes entreprises pour l'installation d'une armoire de brassage et la pose de prises collectives réparties dans l'ensemble de la commune. Les habitants ont eu à contacter leur fournisseur d'Accès Internet pour faire parvenir la fibre dans leur habitation. Ces travaux n'ont pas toujours été réalisés, je le conçois, dans les règles de l'art (câbles pas assez tendus, fixations aléatoires, implantations gênantes voire absurdes). Personnellement, j'ai pris contact avec la direction de ROSACE et les problèmes ont été résolus, mais je sais qu'il y en aura d'autres, surtout en périodes de neige.

## NOS AGRICULTEURS ET AUTRES

Nous attachons de l'importance à nos agriculteurs, ce sont en quelque sorte les jardiniers de notre patrimoine communal. Pour ce faire, ces derniers se verront remettre des baux en début d'année, tout en s'acquittant de la modique somme de 5 € l'hectare. Pourquoi une telle initiative ? Tout simplement pour officialiser juridiquement leur présence sur nos terrains communaux. Les autres personnes qui ne sont pas déclarées comme agriculteurs mais qui exploitent du terrain communal (pour leurs chevaux, moutons, etc) posséderont également un bail. Cette initiative a été acceptée et appréciée par l'ensemble des personnes concernées. J'en profite pour remercier Madame Catherine Prévost de la Communauté des Communes qui m'a apporté une aide précieuse pour la rédaction de ces baux.

## LA FORET

Avec le réchauffement de la planète, des effets collatéraux apparaissent, dessèchement de la plupart de nos espèces, en particulier les résineux. L'ONF est soucieuse de cette problématique et tente d'y remédier en plantant d'autres essences qui devraient mieux résister aux phénomènes de sécheresse que

nous connaissons au cours des années à venir. Pour ma part, je préconise de laisser pousser les feuillus, ce qui donne encore plus d'importance à l'action de chasse. Notre territoire forestier est une de nos préoccupations principales, nous devons préserver ce patrimoine par des actions certes, mais surtout en respectant cette grande dame qu'est la forêt. J'en profite pour vous sensibiliser sur la fragilité de nos arbres, une promenade en forêt n'est plus sans risques, en particulier en cas de vents violents.

## NOTRE LOT DE CHASSE

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Joseph Schneider, survenu le 18/08/2021 à l'âge de 83 ans. C'est en 1960, qu'il est venu à Mitzach pour chasser sur notre lot et en prendre la direction. Plus de 60 ans de présence et d'attachement à ce coin d'Alsace. D'ailleurs il a souhaité que ses cendres soient dispersées sur son lot de chasse, ce qui prouve bien son attachement à cet endroit.

Désormais, notre lot de chasse est administré par la Société de chasse du Stoerenbourg, dirigé par Monsieur Laurent Dreyer assisté de deux garde-chasses assermentés à savoir : Mr Gérard Weber et Mr Florian Sifferlen. Nous travaillons en concertation, notamment lors de la préparation des battues et nous n'insisterons jamais assez sur les règles de sécurité, afin d'éviter tout drame, dont la récente actualité en a fait l'écho.

## LA VIE ASSOCIATIVE

La pandémie a considérablement impacté nos associations, toutefois la passion des uns et des autres et la solidarité qui est apparue a permis de relever la tête, j'en ai pour exemple le concert de Noël du 18 décembre 2021. Les prestations conjuguées de la chorale Saint-Cécile et de l'Echo du Brand ont été appréciées à juste titre. UN GRAND MERCI A EUX. Quant au théâtre alsacien, un regain d'optimisme était apparu, mais la progression du virus a mis fin à cet engouement.

## VIE SOCIALE

Il est clair qu'elle est rompue depuis bientôt deux ans. Les conseillers et moi-même appliquons le principe de précaution. Se réunir pour mener une action sans partager un apéritif ou un repas ternit tout rassemblement, voilà pourquoi nous évitons toutes manifestations. Croyez-moi, dès lors que la situation sera meilleure, nous ferons sans nul doute un trop plein d'action collective.

## RECONNAISSANCE

Nous avons fait confectionner une médaille avec notre blason entouré de la phrase suivante « La commune reconnaissante ». La reconnaissance est une belle valeur, avec la création de cette médaille, nous l'officialisons.

Enfin, comme vous vous en doutez, les vœux du Maire ne sont pas annulés mais reportés pour la deuxième fois, je le regrette, car il s'agit pour moi d'une rencontre entre les forces vives du village. La crise sanitaire ne nous en laisse pas le choix. Espérons des jours meilleurs et sachez que l'une de nos préoccupations, c'est de vous servir au mieux et que le vivre ensemble nous anime encore davantage au cours de cette période si particulière.

Je me joins aux membres du Conseil Municipal ainsi qu'au personnel communal pour vous souhaiter une bonne année 2022, qu'elle vous soit douce et sereine.

Prenez bien soin de vous,

Vous nous êtes importants,

**Votre Maire**  
**Roger BRINGARD**

« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants »

**ANTOINE DE SAINT-EXUPERY**



# DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 3 SEPTEMBRE 2021

> Présentation de la mise à jour du "Plan de Sauvegarde du bâti ancien" par M. le Maire. Les points modifiés par rapport à l'aide existante sont les suivants :

- Augmentation des plafonds attribués,
- Répartition Commune / Communauté de Communes modifiée à 40/60%,
- Augmentation significative des subventions concernant les fenêtres et volets bois,
- Création d'une nouvelle subvention pour la restauration des encadrements en grès.

Le Conseil Municipal valide les Orientations du Plan de Sauvegarde du Bâti Ancien et décide d'allouer entre 2022 et 2026 une enveloppe ponctuelle de 4000 € pour la subvention aux particuliers pour une rénovation globale, sous réserve de validation du Conseil Municipal.

> Bois d'affouage : le conseil municipal, décide à l'unanimité, de maintenir pour cette année le prix de la corde de bois à 180 €.

> Le Centre de Gestion du Haut-Rhin a signé une convention de participation en matière de complémentaire prévoyance le 25 juillet 2018 avec le groupement conjoint CNP Assurances et SOFAXIS (gestionnaire). Elle concerne à ce jour 353 collectivités et 5 516 agents adhérents. Par courrier du 28 juin 2021, l'assureur a proposé un aménagement tarifaire pour le 1er janvier 2022. Après avis du Comité Technique placé auprès du Centre de Gestion et information du Conseil d'Administration du Centre de Gestion du 22 juin 2021, le Centre de Gestion a décidé de donner suite à la proposition d'augmentation tarifaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, prend acte des nouveaux taux de cotisations applicables au 1er janvier 2022 et autorise le Maire à signer l'avenant aux conditions particulières ainsi que tout acte y afférent.

> Engagée dans la réduction des déchets, notre commune s'associe avec la communauté de communes de Saint-Amarin pour inciter les habitants à donner et réemployer les objets plutôt que de les jeter. La 1ère trocoteque mitzachoise se déroulera le 25 septembre 2021. Mitzach est l'une

des premières communes à s'être portée volontaire. Cette première trocoteque fait figure d'essai et donnera peut-être envie à d'autres communes de tenter l'expérience. L'opération pourra être reconduite ultérieurement si le succès est au rendez-vous.

> M. le Maire informe les conseillers d'une demande d'un artiste pour effectuer une fresque dans le village gratuitement. Après une rencontre entre M. le Maire et l'artiste, il a été décidé de la réaliser sur le mur de l'ancienne école maternelle. Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise cette action.

> M. le Maire annonce aux conseillers que la déclaration préalable a été accordée pour la reconstruction de la nouvelle cabane du bucher. Un dossier de subvention a également été déposé et obtenu pour 60 % des travaux. Le conseil municipal accepte à l'unanimité le démarrage des travaux.

> M. le Maire propose aux conseillers la vente du bâtiment à côté de l'ancien dépôt incendie. Une décision sera prise ultérieurement après la réalisation d'une expertise.

## SÉANCE DU 5 NOVEMBRE 2021

> M. le Maire informe le conseil municipal que le syndicat intercommunal scolaire des Communes de Husseren-Wesserling et Mitzach a proposé le déménagement sur la commune d'Husseren-Wesserling des 2 classes du RPI installées actuellement à Mitzach pour les CP et CM2 (toutes les autres classes sont déjà actuellement à Husseren-Wesserling). Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- accepte le déménagement des 2 classes du RPI actuellement à Mitzach sur site d'Husseren-Wesserling à compter de la rentrée scolaire 2022-2023 ;
- définit les horaires scolaires tels que proposés ci-dessous ;

	Matin	Après-midi	TOTAL
Lundi	8h – 11h30	13h30 – 16h	6h
Mardi	8h – 11h30	13h30 – 16h	6h
Jeudi	8h – 11h30	13h30 – 16h	6h
Vendredi	8h – 11h30	13h30 – 16h	6h

- charge le Maire de la suite à donner à cette décision.

Une réunion avec les parents d'élèves est prévue le 23 novembre 2021.

> M. le Maire rappelle aux conseillers de la demande d'achat de 2 parcelles de terrain au lieu-dit Wilbach par M. Weinzorn :

- Section 13 parcelle 40 : 1723 m<sup>2</sup>
- Section 13 parcelle 39 : 3648 m<sup>2</sup>

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, la création du verger communal en cas d'acquisition du terrain.

> M. le Maire informe les conseillers du projet de création d'une MAM ou d'une crèche dans le bâtiment de l'ancienne école maternelle. Une étude sera faite pour connaître les démarches et les aménagements nécessaires. Les travaux sont subventionnés à 80 % par la CAF. Après discussion, le Conseil Municipal, donne son avis pour :

- 3 voies pour la création d'une MAM
- 7 voies pour la création d'une crèche.

> M. le Maire informe les conseillers du départ à la retraite de notre ouvrier communal au 1er janvier 2022. Il ne souhaite plus embaucher quelqu'un à mi-temps mais seulement ponctuellement en cas de besoin (contrat de vacation). Le conseil municipal, accepte à l'unanimité :

- le non renouvellement du contrat avec la commune de Storckensohn,
- la création d'un contrat de vacation pour M. Foerster à partir du mois d'avril.

> La convention avec Valocîme n'ayant jamais été retournée signée auprès de la commune de Mitzach et les paiements n'étant pas honorés à la date du 5 novembre 2021, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à considérer la nullité de la convention avec Valocîme et de ne pas en faire application.

> M. le Maire fait part aux conseillers de la demande de subvention du syndicat des apiculteurs. Après discussion, le conseil municipal, décide à l'unanimité, de verser une subvention exceptionnelle pour cette année du 420 €.



## SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2021

> Les travaux qui étaient prévus en 2021 ont été réalisés :

	Fenêtres mairie-école	Led éclairage public
Coût	26 543 € TTC	20 211 € TTC
Subvention	23 985 €	3 285 €

> A plusieurs reprises, à l'occasion de forts coups de vents, des tuiles ont chuté du toit de l'église. Des crochets ont été commandés afin de fixer les tuiles et éviter de futurs dégâts.

> Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le nouveau montant du loyer de la maison communale, modifié selon l'évolution de l'indice de référence.

> Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, l'autorisation de mandater les dépenses d'investissement de 2022 avant le vote du budget primitif. Ces dépenses ne peuvent dépasser le quart des crédits inscrits au budget de l'année 2021.

> Afin de palier à la hausse générale des prix, la SCEA Ferme du Grünholtz demande une revalorisation du tarif des prestations de déneigement :

- Prestation de déneigement : 80 € HT l'heure pour les jours ouvrés et jours fériés
- Prestation de déneigement : 88 € HT l'heure de nuit (de 21h à 6h)
- Astreinte de déneigement : 2000 €

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, ces changements de tarif.

> M. Simon présente au conseil municipal les prévisions pour les travaux et les investissements en forêt, lesquelles sont acceptées à l'unanimité.

> Lors du dernier conseil municipal, une majorité de conseillers était en faveur de la création d'une crèche plutôt que d'une MAM. Néanmoins, après renseignement sur les démarches nécessaires, il s'avère qu'une MAM est plus facile à mettre en place. Pour le moment, 3 assistantes maternelles ont déjà exprimé leur intérêt pour ce projet. Dans le cas où celui-ci aboutit, le bâtiment de l'ancienne école maternelle resterait la propriété de la commune. Les frais liés à l'eau, l'électricité et au chauffage seraient à la charge de la MAM.

## J'ÉCHANGE, JE DONNE, JE RÉCUPÈRE, JE RECYCLE

Depuis l'apparition de la pandémie, nous avons découvert de nouvelles priorités, de nouvelles habitudes de consommation. Se recentrer sur l'essentiel, éviter la consommation excessive engendrée par la mondialisation, préserver notre environnement sont devenus essentiels pour bon nombre d'entre nous.

La municipalité a initié deux projets dont l'objectif va dans ce sens.

### Boîte à livres

Christian Mougel et Jean-Claude Boubrek ont eu l'opportunité de récupérer à la Comcom un vieux conteneur à papier voué à la destruction. En un peu plus d'une semaine, celui-ci a été transformé en une magnifique Boîte à livres avec étagères et banc propice à la lecture.

Elle a été installée sur le parking derrière la salle des fêtes. Très vite des livres, romans, BD, magazines ont trouvés place sur les étagères, déposés là par les habitants. Dorénavant, tout le monde peut venir choisir un livre, ou en déposer d'autres.



### Trocothèque

Autre belle initiative qui a connu un vif succès, la 1ère Trocothèque a été organisée fin septembre dans la cour de l'école maternelle. Thierry Voisin, secondé des conseillers municipaux et de l'ouvrier communal Bernard Foerster ont accueilli samedi de bonne heure, une bonne cinquantaine de villageois désireux de se débarrasser d'objets dont ils n'avaient plus l'utilité plutôt que de les remettre aux encombrants.

Très vite, des échanges ont eu lieu, d'autres personnes ont trouvé une nouvelle utilité à certains objets, tant bien que la plupart des objets, livres, jeux, antiquités ont été récupérés. Et à la fin du week-end, les rares qui n'ont pas trouvé preneur ont été soit remis à Emmaüs, soit aux encombrants.



# VIE DU VILLAGE

## CHASSE DES 15-16 JUILLET

Au cours de la nuit du 15 au 16 juillet nos chasseurs ont tiré deux beaux sangliers de 50 kilos. Spontanément, Laurent Dreyer, Président de la société de chasse du Stoerenbourg de Mitzach a contacté Monsieur le Maire pour savoir s'il était intéressé par ce produit de chasse. Ce dernier a répondu par l'affirmatif et a son idée pour son utilisation. Remy Herrgott a mis son savoir-faire à exécution pour découper la viande. Une belle chaîne de solidarité et un beau geste.



## THUR TRAIL

C'était déjà la 7<sup>ème</sup> édition du Thur Trail que le Ski-Club Ranspach organisait le dimanche 24 octobre dernier sur les chemins et sentiers forestiers de Mitzach et de ses environs.

Un peu plus de 500 coureurs ont parcouru l'un des 4 circuits proposés allant de 8 km pour le Sentier M à 48.4 km pour le parcours des 3 Vallons.

Quelques sportifs mitzachoïses ont participé à l'épreuve avec notamment sur les 3 Vallons, Sylvain et Marie Berna qui ont terminé respectivement 19<sup>ème</sup> et 34<sup>ème</sup>, Cédric Picard 64<sup>ème</sup> du circuit Le Rossberg et Mathieu Compère 145<sup>ème</sup> de la Mitzachoïse. Il se peut que d'autres villageois aient participé à l'épreuve, sans que nous en ayons eu connaissance. Nous vous prions de nous excuser de ne pas les citer ici.



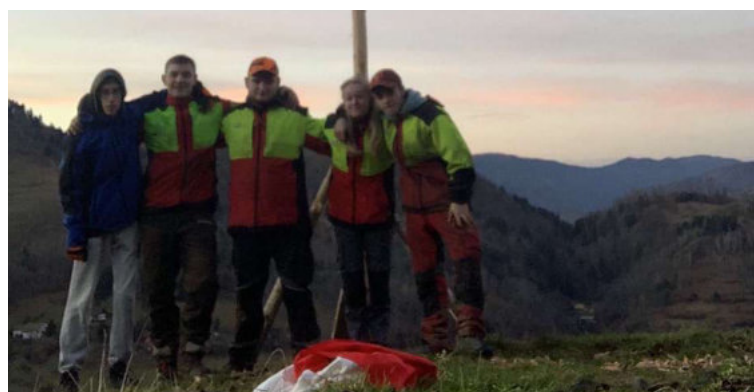
## 11 NOVEMBRE

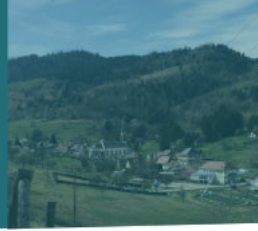
Une émouvante cérémonie s'est déroulée pour commémorer l'armistice de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, devoir de mémoire organisé par la Municipalité et Monsieur le Maire, auquel participait également les enfants de l'école. La cérémonie a été rehaussée par les chants de circonstance de la chorale du village.



## BÛCHER 2022

Une équipe composée d'Olivier et Louison de Mitzach, et de Nolan et Quentin de Malmerspach, seront nos conscrits pour l'année 2022, souhaitons leur bonne chance.





## DÉCORATIONS DE NOËL

Une fois de plus les décorations de Noël ont suscité à la fois de l'admiration et de l'étonnement pour celles et ceux qui arrivent dans notre village. De l'admiration pour cette féerie qui prédomine et de l'étonnement.

Comment une petite commune peut prétendre à une telle installation ? Nous leur répondons, avec l'huile de coude de nos bénévoles et la volonté de faire plaisir, tout simplement. Christian Mougel et Michel Erny, ainsi que le premier adjoint Thierry Voisin et l'ouvrier communal Bernard Foerster ont œuvré pour imaginer et créer un bel univers.

Nous remercions également Mr Alexandre Spetz un de nos concitoyens, responsable des services techniques de la ville de Saint-Amarin qui chaque année nous accorde le droit de piocher dans leurs objets de décoration. De leur côté, Marie-Jeanne Rothra et Paulette Rieth ont réalisé les belles guirlandes de sapin qui ont orné l'escalier de la Mairie. Merci à toute l'équipe.



## PANIERES DE NOËL

Le 12 décembre 2021, était prévue la Fête de Noël de nos aînés mais malheureusement pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, elle n'a pu avoir lieu. C'est un moment de convivialité que nos têtes grises ont toujours apprécié puisque c'était pour eux l'occasion de parler du « bon vieux temps ».

L'équipe municipale a composé un panier garni, cadeau qui a été distribué à 34 femmes et 28 hommes, sans oublier nos 2 villageois qui se trouvent à la maison de retraite d'Oderen.

## CONCERT DE NOËL

Le bonheur de retrouver une chorale en pleine forme et un orchestre que l'on n'a pas eu l'occasion d'entendre depuis un bon moment. Tel aura été le concert de Noël que viennent d'offrir ces deux associations aux nombreux spectateurs présents dans la belle église de notre village. Un programme éclectique sous la baguette des trois directeurs Salomé Weber, Edouard Rieth et Guy Dreyer qui a charmé les auditeurs. Les deux ensembles ont pu s'appuyer sur un formidable travail de fond effectué de septembre à décembre et cela malgré les incertitudes de la Covid.

Le public réserva une chaleureuse ovation aux interprètes avant que le chant « Douce nuit - Stille Nacht » en version bilingue ait été entonné par tous, point d'orgue à une soirée riche en émotions. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce concert : le Conseil de Fabrique, M. l'Abbé Jonathan Nock, et la municipalité.

**Claude Burgunder**  
Président de l'Echo du Brand



## MESSE DE NOËL

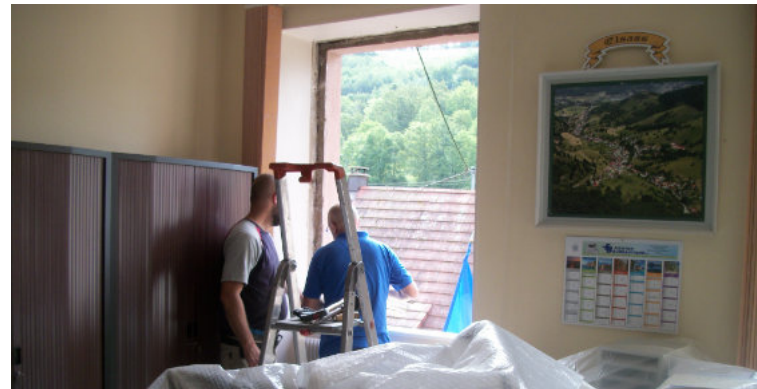
La messe de Minuit a été célébrée cette année dans notre église par le prêtre Jonathan Nock qui, à cette occasion a béni notre crèche. Une fois de plus, notre chorale par leurs diverses prestations a embelli et enchanté cette messe de Noël.



# PROJETS & TRAVAUX

## FENÊTRES DE LA MAIRIE

Durant l'été, l'entreprise Mura Jean Michel et fils de Ranspach a changé les 29 fenêtres du bâtiment de la mairie. L'équipe qui s'est rendue sur place a rempli sa tâche avec sérieux et professionnalisme. Nous aurons désormais moins chaud en été, plus chaud en hiver et notre budget chauffage sera bien réduit.



## DESTRUCTION DE LA CABANE DU BÛCHER ET SA RECONSTRUCTION

Devenue vétuste, voire dangereuse, le conseil municipal avait décidé de démolir la cabane du Bûcher. Démolition qui a été réalisée lors de la journée de travail des bénévoles du village.

Après avoir profilé un accès et une plateforme plus grande, une dalle a été coulée fin octobre à l'emplacement de la nouvelle cabane, du bois a été commandé et livré. La construction proprement dite commencera à la sortie de l'hiver, et sera réalisée sous la houlette de notre conseiller municipal Matthieu Hans, aidé par Jonathan Kniebily et bien d'autres encore. Si tout se passe bien, nous pourrons l'inaugurer à l'occasion de la crémation du bûcher.

Cette réalisation est financée à 65 % par la Collectivité Européenne d'Alsace.

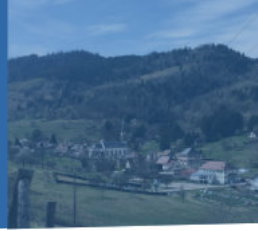


## BANC SUR LA PISTE CYCLABLE

Un banc a été installé non loin du terrain de foot le long de la piste cyclable et un autre au lieu-dit Brandkopf. Une fois de plus il s'agit d'une action bénévole de Christian Mougel. Merci et bravo pour ces belles réalisations que les promeneurs apprécieront !







## UN BARBECUE À LA BELLEVUE

Il y a un an, Jean Hansberger avait sollicité la commune pour mettre en place un barbecue qu'il a fabriqué à la Bellevue, magnifique point de vue où de nombreux promeneurs et amoureux de la nature s'arrêtent. Après réflexion, la municipalité a accepté sa mise en place.

Au cours de cet été, Jean et Gilbert Hans ont installé ce matériel qui fait le bonheur de celles et ceux qui y passent. Une fois de plus initiative et bénévolat vont de pair à Mitzach.



## TOITURE DE L'ÉGLISE

Le réchauffement de notre planète a de multiples méfaits, en particulier sur le plan climatique : pluie diluvienne, inondation, grosse chaleur, vent violent. Ce dernier phénomène a toujours inquiété les élus que nous sommes, du fait que la toiture de notre église est vulnérable sous l'action du vent. Combien de fois, sommes-nous intervenus pour remettre des tuiles tombées du toit, provoquant parfois des dégradations sur les véhicules en stationnement sur le parking de l'église. Pour pallier à cette situation la municipalité a acheté 3000 crochets. Une équipe a procédé à leur installation, espérons que cette action soit couronnée de succès.

## SIGNE LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ SUR LE BÂTIMENT DE LA MAIRIE

Lors de la cérémonie du 11 novembre dernier, Monsieur le Maire avait évoqué la devise de la République, tout en informant que celle-ci serait désormais fixée sur une des façades de la Mairie. En effet, Pierre Herrgott a été chargé de réaliser en fer forgé cette inscription : LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ. Le 14 décembre 2021 Pierre Herrgott aidé par Monsieur le Maire ont procédé à sa mise en place.



## FONTAINE DEVANT CHEZ JEAN HERRGOTT

Mme et Mr Grasse, les nouveaux propriétaires de la Maison de Jean et Madeleine Doppler ont contacté M. le Maire pour savoir si la municipalité était intéressée par un bac de rétention d'eau en pierre qui se trouvait à l'arrière de leur maison. La fontaine devant la maison de Jean Herrgott étant percée, cette proposition était une belle opportunité pour la remplacer. Ainsi, le 19 juillet dernier, Michel Erny a mis à disposition son tracteur pour l'installation, Pierre Herrgott et Bernard Foerster ont mis en place les raccordements. Merci à eux, sans oublier Jean Herrgott qui fournit l'eau depuis son terrain et bien sûr aux généreux donateurs de la nouvelle fontaine.



# ENTREPRENEURS DU VILLAGE

## HORTICULTURE DU STOERENBOURG

L'horticulture du Stoerenbourg a été fondée en 1936 par la famille Hémmerlé. Depuis 2003, c'est Frédérique Bevière qui est à la tête de l'entreprise qui compte 8 employés et accueille régulièrement des stagiaires.

L'horticulture produit et propose à la vente un grand nombre de plantes : plantes fleuries (géraniums, surfinas...), plantes de balcons et de massifs, rosiers, arbustes, plantes vertes. Au printemps, vous trouverez un vaste choix de plants potagers et d'herbes aromatiques. Tout au long de l'année, diverses compositions florales sont proposées, en accord avec les fleurs de saison et les fêtes du moment (fêtes des grands-mères, Pâques, Toussaint, Noël...). On y trouve aussi de la décoration pour le jardin, du terreau, des engrais... tout ce dont vous aurez besoin pour prendre soin de vos plantes ! L'horticulture organise plusieurs fois dans l'année des événements particuliers, comme le marché d'automne, ou encore le marché de Noël au mois de décembre.

L'entreprise est présente sur deux autres sites : les serres du Florival à Raedersheim et les serres du Florals à Fresse-sur-Moselle. Au total, on compte environ 8000 m<sup>2</sup> de serres réparties sur l'ensemble des trois établissements, celui de Mitzach étant le cœur de l'entreprise.

### Contacts :

E-mail : [contact@voshorticulteurs.com](mailto:contact@voshorticulteurs.com)

Tél : 03 89 82 60 30

Adresse : 24 rue du Stoerenbourg 68470 MITZACH

Site internet : [www.voshorticulteurs.com](http://www.voshorticulteurs.com)

facebook.com/HorticultureDuStoerenbourgMitzach



## UNIVERS MASSAGE

Manon Durot s'est formée aux massages bien-être en 2020 et cette activité est devenue sa passion. Elle a ouvert son entreprise le 1er septembre 2021 à Mitzach, au 4, rue Baechel.

Elle propose différents massages relaxants (Californien) et énergétiques (Abhyanga, Shirotchampi, etc...) et originaires d'Inde (ayurvédique).

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à découvrir sa page Facebook « Univers massage » ou à prendre contact avec elle.

### Contacts :

E-mail : [univers.massage68@gmail.com](mailto:univers.massage68@gmail.com)

Tél : 06 38 30 22 67

Adresse : 4 rue Baechel 68470 MITZACH

Facebook : [facebook.com/DurotManon](https://www.facebook.com/DurotManon)



Reservation: 06 38 30 22 67  
univers.massage68@gmail.com  
4, rue Baechel - 68470 Mitzach  
Univers Massage

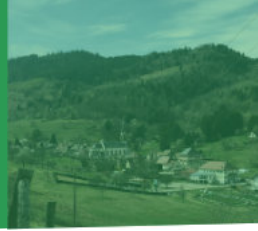
**UNIVERS MASSAGE**

Tout(e) personne massée  
possède une histoire différente, mérite respectueusement.  
Chaque massage est donc unique, et créé en fonction de vos envies et besoins...

CALIFORNIEN	TARIFS
Le massage relaxant par excellence et le plus doux.	Tarifs de base: 1€/minute (séance de 30 minutes minimum)
<b>SHIROTCHAMPI</b> (sans huile à chaud) Massage énergétique du haut du dos et de la tête favorise la libération du stress et facilite le cœur équilibré.	1 heure : 60€
<b>ABHYANGA</b> (sans huile) Massage qui s'appuie sur les chakras pour restaurer bien-être physique et émotionnel.	1 heure 30 : 90€
<b>SHINZU</b> expérience Kerala (massage à base d'huile) Rajustement de la peau, libération du stress, détend les muscles fatigués, favorise la circulation sanguine lymphatique.	Forfait en cas de déplacement rayon de 30 km: 10€ rayon de 50 km: 15€

Le massage de bien-être est un acte de bien-être et de respect de soi-même. Il est recommandé de consulter un médecin en cas de doute.  
Sans EFFET THERAPEUTIQUE

# ASSOCIATIONS DU VILLAGE



## THÉÂTRE DE MITZACH

Une nouvelle fois, ce trouble-fête appelé Covid 19 vient remettre en question nos projets et perspectives pour la saison 2021/2022.

Faute de pouvoir nous préparer, nous avons dû, dès fin juin 2021 et à notre grand regret, prendre la décision d'annuler l'Elsasser Owa 2021.

L'amélioration de la situation sanitaire a cependant permis de réfléchir à la pièce 2022.

Malheureusement, alors que la lecture de la nouvelle pièce "Schnackadanz in Däckeldorf" était engagée depuis plusieurs mois, d'abord en visio, puis en présentiel, les règles sanitaires avec toutes leurs contraintes (pass sanitaire, port du masque, etc...) ne permettent pas d'envisager une saison sereine ni pour les membres de notre association, ni pour organiser un accueil plaisant du public.

C'est pourquoi, il a été décidé de suspendre aussi bien la préparation de la pièce ainsi que nos ateliers de confection de costumes, de danse tout comme les cours d'alsacien.

Pour la présentation de la pièce, l'idée était apparue que nous pourrions la présenter à l'automne 2021 en lieu et place de l'Elsasser Owa.

Aujourd'hui, l'annonce de la prolongation du pass sanitaire jusqu'à fin juillet 2022 vient encore une fois compliquer notre préparation et surtout mettre en doute que le public répondra bien présent tout de suite après la sortie du pass sanitaire.

C'est pourquoi, après mûre réflexion et surtout avec beaucoup de peine, nous nous sommes résignés à reporter encore la présentation de notre pièce.

Nous vous demandons, cher public, de nous excuser de vous faire faux bond. Malheureusement, ce n'est pas de gaîté de cœur.

Mais nous espérons vous retrouver tous dans une ambiance plus sereine fin janvier 2023 pour partager avec vous un bon moment de théâtre.

En attendant protégez-vous, soyez prudents.

Nous vous souhaitons une bonne année 2022.

Profitez de tous les moments de bonheur dans ces temps difficiles.

**Jean-Claude REBISCHUNG**  
Président du Théâtre de Mitzach

## AMICALE DES DONNEURS DE SANG

En cette nouvelle année, l'Amicale des Donneurs de Sang remercie les donateurs pour leur générosité en 2021 et compte sur l'engagement du plus grand nombre en 2022.

Les besoins restent élevés en cette période hivernale, voire supérieurs à la normale, alors que les dons faiblissent.

Quatre collectes auront lieu en 2022 :

- Le 5 mai et le 19 juillet à Ranspach
  - Le 22 septembre à Mitzach
  - Le 9 décembre à Husseren –Wesserling
- Nous vous y attendons nombreux.

**Véronique GRETH**  
Présidente



## DERNIÈRE RENTRÉE SCOLAIRE

Cette rentrée scolaire avait une saveur particulière à Mitzach. En effet, il s'agissait de la dernière sur le site de la commune. Celle de 2022-2023 se fera dans le cadre du RPIC (Regroupement pédagogique intercommunal concentré) de Husseren-Wesserling. Pour marquer le coup, la municipalité a distribué des petits pains au chocolat qui ont été avalés rapidement. Une belle opération appréciée par les enseignants et surtout par les écoliers.

Effectifs primaire : 10 CE2 / 9 CM2

Effectifs maternelle à HUSSEREN: 0 PS / 2 MS / 1 GS



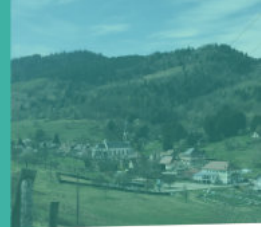
## SAINT-NICOLAS

La municipalité tenait à ce que la Saint-Nicolas soit célébrée comme il se doit surtout qu'il s'agissait de la dernière dans notre école.

Lundi 6 décembre, en prélude à la récréation de 10h, monsieur le Maire assisté de son adjoint Thierry Voisin et du personnel communal ont distribué 19 sachets dans lesquels se trouvaient un Manala, une mandarine et des friandises, ce qui a ravi les élèves du CE2 et du CM2.



# ÉTAT CIVIL & ANNIVERSAIRES



## NAISSANCES

- Le 19/03/2021 **SOUR** Charlène  
Le 01/04/2021 **ADOLPHE** Rose Émilie  
Le 16/06/2021 **DIEMUNSCH** Maloé  
Le 29/07/2021 **BERLENGI** Eliott  
Le 26/09/2021 **KNIBIELY** Ariane  
Le 15/11/2021 **JAEGY** Nicolas Éréklé

## DÉCÈS

- Le 03/01/2021 **ILTIS** Marius Ernest  
Le 23/06/2021 **JAEGY** Marie Elise née WELKER  
Le 17/08/2021 **GATTOBIGIO** Giancarlo  
Le 14/11/2021 **HAGENBACH** Albert Emile  
Le 13/12/2021 **ZANUTTINI** Françoise divorcée SIG

## MARIAGES

- Le 17/07/2021 **CHRISTEN** Marianne et **SCHAUB** Grégory

## HOMMAGE À JOSEPH SCHNEIDER

Le 18 Août 2021 en plein été, Joseph Schneider nous quittait à l'âge de 83 ans. Le monde de la chasse locale a été attristé par cette disparition. Pour notre village, c'était une figure locale.

De nationalité Suisse, c'est en 1960, à l'âge de 22 ans que Monsieur Schneider est venu chasser à Mitzach, tout en prenant la présidence de la Société de chasse. Le Maire de l'époque était Monsieur Georges Reinhardt.

Il était un excellent fusil comme on dit dans le jargon des chasseurs puisqu'il avait dans sa jeunesse adhéré à un club de tir en Suisse, où la qualité de ses résultats et sa maîtrise des armes furent déjà de haute tenue.

Le « Suisse », comme on le nommait familièrement à Mitzach, était un sportif au sens noble du terme. A maintes reprises, il partait de son domicile en Suisse, en enfourchant son vélo de course pour se rendre à Mitzach en passant par la route des crêtes et rejoignait la vallée par la route des Américains et le col du Bramont, soit environ un parcours de 120 Kms.

La chasse était sa passion, une religion, il était né chasseur. Il l'a pratiqué pendant plus de 60 ans. Rigoureux, aussi bien avec lui-même qu'avec les

## GRANDS ANNIVERSAIRES 2022

### > 90 ans

- Le 17/05/2022 **RIVIERE** Bernard  
Le 23/08/2022 **LERCH** Jean-Jacques

### > 85 ans

- Le 13/11/2022 **RIETH** Huguette

### > 80 ans

- Le 19/01/2022 **MURA** Arthur  
Le 22/04/2022 **HEMMERLE** Monique  
Le 02/05/2022 **MERCKY** Elisabeth  
Le 29/12/2022 **COMPERE** Marie Marthe Germaine



autres, exigeant sur les règles de sécurité, il portait haut l'éthique de cette noble pratique. Celles et ceux qui l'ont côtoyé ont apprécié ce meneur d'hommes doté d'un charisme évident, discret, intelligent, fidèle en amitié.

Cette fidélité ne s'est pas démentie, en particulier pour son territoire de chasse. Respectant ses dernières volontés, ses cendres ont été dispersées au lieu-dit Fuchsatahl (ne cherchez pas sur le cadastre ce lieu-dit n'existe pas, c'est Joseph qu'il l'avait nommé ainsi).

La commune de Mitzach et le monde de la chasse garderont à jamais un fervent souvenir de cette personnalité et réfléchissent d'ailleurs, avec le soutien de la Société de Chasse du Stoerenbourg présidée par Monsieur Laurent Dreyer, à une plaque Souvenir en signe de reconnaissance.



# HISTOIRE

## J COMME JOURNALIER

Un journalier est un ouvrier agricole (pauvre), louant sa force de travail à la journée.

Ce terme était aussi employé en ville ou à la campagne pour des salariés qui étaient recrutés « à la journée » pour de nombreux métiers non agricoles (bâtiment, industrie, artisanat, etc.).

Les termes de « brassier » et « manouvrier » (terme qui a perduré avec « manœuvre ») ont un sens proche et désignent également des ouvriers agricoles pauvres ; les deux mots indiquent une personne qui loue sa force physique, ses bras ou ses mains, et qui donc ne possède pas de charrue et d'animaux de trait, bœufs, cheval ou mulet.

Les journaliers et manouvriers existaient aussi dans les villes, pratiquant une multitude de petits métiers et louant, là, leurs bras à la journée. S'en sortait le mieux celui qui réussissait à se faire embaucher régulièrement, même si les salaires étaient minimes.

Journaliers, brassiers ou manouvriers, représentaient une part importante de la population et vivaient à la frange de la mendicité. En zone rurale, ils subsistaient grâce aux travaux agricoles d'appoint chez les laboureurs ou marchands fermiers mais grâce aussi à la filature de la laine, à l'artisanat ou au transport. Ils servaient encore de main-d'œuvre d'appoint dans le bâtiment, aidaient les bûcherons, fabriquaient des fagots, etc. Les femmes faisaient des lessives ou prenaient des enfants en nourrice.

NUMÉRO D'ORDRE	NOMS DE FAMILLE			PRÉNOMS	TITRES, QUALIFICATIONS, état ou profession et fonctions.	ÉTAT CIVIL des habitants.								
	des chefs, général.	des village, lamone, etc.	des enfants.			SEXE masculin.	SEXE féminin.	Garçons.	Hommes mariés.	Veufs.	Filles.	Femmes mariées.		
					Continuation									
					Du Bachlerutz									
					jusqu'en milieu du village.									
254		50		Margrethe	Jacques					1				
252		50		Grob femme	Ms. Madeline	sa femme								1
253		50		Margrethe	Jacques					1				
254		51		Wolker	François	journalier				1				
255		51		Grob femme	Marie Anne	sa femme								1
256		51		Wolker	Marie Anne									1
257		51		Wolker	Madeline									1
258		51		Wolker	Thérèse									1
259		51		Wolker	Rosine									1
260		51		Wolker	Sylvestre					1				
261		52		Zuidmann	Jacques	maçon				1				
262		52		Genesmann femme	Catherine	sa femme								1
263		52		Zuidmann	Jean Baptiste					1				
264		53		Kühler	Sebastien	journalier								1

Extrait du Dénombrement de 1841 de Mitzach

## Comment vivaient ces "journaliers" et les paysans en général ?

### La misère paysanne du 17<sup>e</sup> siècle sous Louis XIV.

Ce siècle fut le siècle des famines, des épidémies et de la grande misère du peuple des campagnes. Pour ajouter encore au poids des charges fiscales, des saisons, souvent rigoureuses, vinrent gêner voire même anéantir les récoltes. Les paysans vivaient tant bien que mal dans les années ordinaires mais ils ne pouvaient rien mettre de côté, il suffisait alors d'une mauvaise récolte pour les jeter dans la plus profonde misère. Dès lors, ils ne pouvaient plus payer leurs charges (impôts, fermages, ...) aussi après avoir vendu les quelques meubles qu'ils possédaient, ils partaient sur les routes pour mendier.

Les paysans se nourrissaient mal, ils ne mangeaient pas à leur faim, bien souvent la nourriture était avariée, le pain rassis, voire moisi, le repas se composait souvent d'une grosse soupe, de pain trempé avec de l'huile, du sel et quelques plantes pour donner du goût. L'ouvrier agricole avait un petit jardin où poussaient quelques fruits et légumes, certains avaient un cochon, d'autres travaillaient quelques vignes pour un vin aigre de peu de degrés. Mais ils buvaient surtout de l'eau qui n'était pas toujours potable.

NUMÉRO	NOM DE FAMILLE	PRÉNOM	ÂGE	ÉTAT	PROFESSION	REMARQUES
201	Margrethe	Jacques	1725	épouse	journalier	
202	Margrethe	Christine	1725	épouse	journalier	
203	Margrethe	Georg	1721	épouse	journalier	
204	Margrethe	Albin	1725	épouse	journalier	
205	Margrethe	Albin	1725	épouse	journalier	
206	Margrethe	Albin	1725	épouse	journalier	
207	Margrethe	Albin	1725	épouse	journalier	
208	Margrethe	Albin	1725	épouse	journalier	
209	Margrethe	Albin	1725	épouse	journalier	
210	Margrethe	Albin	1725	épouse	journalier	
211	Margrethe	Albin	1725	épouse	journalier	
212	Margrethe	Albin	1725	épouse	journalier	
213	Margrethe	Albin	1725	épouse	journalier	
214	Margrethe	Albin	1725	épouse	journalier	
215	Margrethe	Albin	1725	épouse	journalier	
216	Margrethe	Albin	1725	épouse	journalier	
217	Margrethe	Albin	1725	épouse	journalier	
218	Margrethe	Albin	1725	épouse	journalier	
219	Margrethe	Albin	1725	épouse	journalier	
220	Margrethe	Albin	1725	épouse	journalier	

Extrait du Dénombrement de 1926 de Mitzach



# BIEN VIVRE ENSEMBLE

## RÈGLES DE BON VOISINAGE

D'ici quelques temps, les beaux jours frapperont à notre porte, nous aurons de nouveau envie d'embellir notre cadre de vie, et de vivre au grand air.

Afin que chacun puisse en profiter pleinement, voici un petit rappel des règles de bon voisinage en vigueur dans notre village.

### ESPACE VERT

Je taille mes haies et arbres qui empiètent sur la chaussée ou chez mes voisins selon les règles en vigueur.



### MAUVAISES HERBES

Les mauvaises herbes jalonnent les rues de notre village et cela n'est pas très esthétique. L'arrachage est une solution mais il faut renouveler l'opération régulièrement. Voici une solution naturelle efficace lorsqu'elle est renouvelée 2-3 fois par an au début puis moins souvent les autres années.

#### Recette du désherbant naturel : Astuce de grand'mère

Pour 2,5 litres d'eau, ajoutez 500 grammes de gros sel et 1 litre de vinaigre blanc. Vaporiser les mauvaises herbes avec ce mélange. Ce liquide naturel aura pour action de faire jaunir et de faner la végétation indésirable en facilitant son arrachage.

#### *Desherbant naturel bio et économique*



### FEUX DE BROUSSAILLES, DÉCHETS VERTS, SUR LES PÂTURAGES

Le brûlage à l'air libre de végétaux, y compris pour les agriculteurs ou exploitants agricoles est strictement interdit et sera réprimé.

La plateforme de déchets verts et les déchetteries constituent les seuls moyens de se débarrasser des déchets verts (source : service.public.gouv).



### BRUIT DE MES MACHINES À BRICOLER, À TONDRE, À DÉBROUSSAILLER

Je respecte le voisinage les dimanches et jours fériés. J'utilise mes machines les jours ouvrables, de 8 h 30 à 12h et de 14 h à 19 h, les samedis, de 9 h à 12h et de 14 h à 19 h.

### STATIONNEMENT

Nous vous rappelons encore une fois que le stationnement sur la voie publique est strictement interdit et que votre véhicule risque d'être enlevé par la fourrière.

Notre route principale est étroite par endroit, le stationnement de véhicule sur la chaussée est dangereux pour tout le monde : celui qui sort et rentre dans le véhicule et pour tous les usagers qui doivent se déporter, souvent sans grande visibilité.

Des possibilités de parking existent souvent à quelques pas !



# COLLECTE DES DÉCHETS 2022

## ORDURES MÉNAGÈRES

Tous les lundis sauf :

**18 avril** Lundi de Pâques → **Samedi 16 avril**

**6 juin** Lundi de Pentecôte → **Samedi 4 juin**

**15 août** Assomption → **Samedi 13 août**

## RECYCLAGE

> Dans les bennes de tri accessibles en tout temps derrière la salle des fêtes

## ENCOMBRANTS

> Devant votre habitation  
> Encombrants métalliques et non métalliques en mélange

**Mercredi 4 mai**

**Mercredi 29 juin**

**Mercredi 5 octobre**

**Mercredi 30 novembre**

## D3E ET DMS

> Au Parc de Wesserling entre 8h30 et 11h30, Rue des Fabriques à Wesserling.

> D3E (Déchets Électriques et Électroniques)

**Samedi 19 mars**

**Samedi 18 juin**

**Samedi 10 septembre**

**Samedi 5 novembre**

> DMS (Déchets Ménagers Spéciaux)

**Samedi 23 avril**

**Samedi 15 octobre**



## PILES, CARTOUCHES D'ENCRE, BOUCHONS PLASTIQUE ET LIÈGE ET RADIOGRAPHIES MÉDICALES

> A la mairie et au siège de la Communauté de communes

## DÉCHETS VERTS

> A la plateforme de déchets verts  
> Tous les samedis de 9h à 18h du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre  
> Tous les mercredis et vendredis après-midi de 14h00 à 18h00 du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre  
> Les mardis et jeudis après récupération de la clé en Mairie entre 9h et 15h

## AUTRES MATÉRIAUX ENCOMBRANTS

### GRAVATS, BETON, AGGLOS, TOUT-VENANT

Contacteur **KRAGEN RECYCLAGE**

68121 URBES

(près du camping, prendre à gauche)

Tél : 06 08 81 88 23 ou

Tél/fax : 03 89 82 69 00

Contacteur **Sté TRITTER**

29 rue des Genêts – ASPACH le HAUT

Tél : 03 89 62 70 00

### AMIANTE

Contacteur **ALSADIS**

71 Faubourg de Belfort – 68700 CERNAY

sur rendez-vous. Tél : 03 89 75 86 45

Contacteur Centre de Transit L.N.A

17 rue des Artisans – 68120 RICHWILLER

sur rendez-vous Tél : 03 89 53 34 23

### PLACOPLATRE

Contacteur **CERNAY ENVIRONNEMENT**

71 Faubourg de Belfort – 68700 CERNAY

(sur rdv) Tél : 03 89 75 42 36

Contacteur **PLATE-FORME SGTA**

27 rue des Genêts – ASPACH le HAUT

Tél : 03 89 35 63 80

### VERRE DE VITRAGE

Contacteur **PLATE-FORME SGTA**

27 rue des Genêts – ASPACH le HAUT

Tél : 03 89 35 63 80

### BOIS BRUT

Contacteur **PLATE-FORME SGTA**

27 rue des Genêts – ASPACH le HAUT

Tél : 03 89 35 63 80

### MAZOUT / FIOUL

Collecte DMS en bidons

Contacteur **SANEST**

WITTELSHEIM

Tél : 03 89 57 80 60

Pour les autres matériaux, voir le site Internet de la Communauté de communes.



# JEU MITZACHOIS



## MOT-MELE MITZACHOIS

Retrouvez dans la grille ci-dessous les mots de la liste ci-contre. Les mots peuvent être écrits horizontalement, verticalement et en diagonale. Chaque lettre ne peut être utilisée qu'une seule fois. A vous de jouer ! (Réponses page 20)

APICULTURE	DORFBACH
FACKEL	FONTAINE
LIEU-DIT	LÉVRIER
MITZACHOIS	PÂTURAGE
STE-DOMINIQUE	STOERENBOURG
TERRASSES	THUR
TILLEUL	VALLON

T	R	A	J	F	O	N	T	A	I	N	E	S	W
P	Â	T	U	R	A	G	E	N	O	I	W	T	S
C	T	P	Z	U	F	E	N	X	A	D	G	E	T
A	P	I	C	U	L	T	U	R	E	O	G	-	O
M	O	Z	L	A	S	Q	T	Q	Q	R	D	D	E
I	N	T	F	É	A	D	H	L	O	F	J	O	R
T	A	V	E	T	V	I	U	O	E	B	L	M	E
Z	S	T	A	R	I	R	R	N	F	A	I	I	N
A	F	T	N	L	R	L	I	J	G	C	E	N	B
C	L	A	E	E	L	A	L	E	Q	H	U	I	O
H	V	Z	C	T	S	O	S	E	R	H	-	Q	U
O	X	Q	N	K	G	N	N	S	U	U	D	U	R
I	O	D	H	N	E	E	A	P	E	L	I	E	G
S	T	E	R	D	O	L	Y	Z	M	S	T	H	Q



## CHANGEMENT DE PRESTATAIRE D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

La Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin a confié la gestion des services d'eau potable et d'assainissement à la société SAUR à compter du 1er septembre 2021 pour une durée de 8 ans. La société SAUR succède ainsi à la société SUEZ.

Le changement de prestataire fait suite à une consultation réalisée selon une procédure, en application du Code de la Commande Publique. Les offres reçues ont été appréciées selon des critères définis dès la consultation et c'est la société SAUR qui a présenté la meilleure offre en prenant en compte le contenu technique de l'offre et le prix. Le tarif comprenant l'eau potable et l'assainissement passe de 4,83 € TTC par m<sup>3</sup> à 5,12 € TTC par m<sup>3</sup> soit une augmentation de 6.05 % (pour une facture 120 m<sup>3</sup>).

Le tableau ci-dessous illustre ce changement de tarif selon le volume annuel consommé. Les valeurs médianes et moyennes ont été calculées à partir des volumes consommés par les habitants du territoire.

	Facture-type 120 m <sup>3</sup>	Facture moyenne – 72 m <sup>3</sup>	Facture médiane – 67 m <sup>3</sup>
Prix TTC au m <sup>3</sup> au 1er janvier 2021	4,83 €	5,30 €	5,40 €
Total TTC au 1er janvier 2021	579,14 €	383,12 €	360,72 €
Prix TTC au m <sup>3</sup> au 1er septembre 2021	5,11 €	5,72 €	5,84 €
Total TTC au 1er septembre 2021	613,40 €	431,19 €	360,72 €

Cette augmentation de la facture concerne aussi bien la part perçue par le délégataire que celle perçue par la Communauté de Communes.

Elle s'explique par la nécessité de prévoir des investissements conséquents afin d'assurer la pérennité des installations d'eau potable et d'assainissement sur le long terme.

Ces investissements concernent notamment :

- Le renouvellement des canalisations et des branchements d'eau potable dans l'objectif de réduire significativement les volumes perdus via les fuites. En effet, actuellement, un tiers du volume produit est perdu entre le réservoir et le robinet des usagers. La Communauté de Communes a fixé au prestataire un objectif de rendement de 85 % (soit 15 % de pertes).
- Les sources et les forages. Il est nécessaire de mieux connaître l'évolution des débits au cours de l'année afin d'anticiper les éventuelles pénuries d'eau.
- La station d'épuration de Moosch où d'importants travaux vont être réalisés pour améliorer la filière boues.

## DEMANDES DE RACCORDEMENT EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Une demande de raccordement doit obligatoirement être effectuée pour tous les nouveaux raccordements au réseau d'eau potable et/ou d'assainissement.

Cette démarche doit aussi être réalisée pour les nouveaux logements à raccorder sur un branchement d'assainissement existant.

La demande de raccordement est à réaliser en ligne à cette adresse : **Je me raccorde | Saur Service Client (saurclient.fr)**.

Pièces à fournir :

- La demande de branchement
- Une copie de l'arrêté du permis de construire
- Un plan de situation dans la commune
- Un plan cadastral

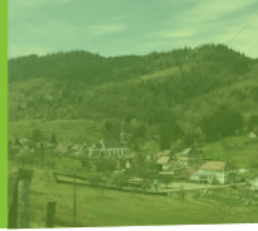
Les documents peuvent être également transmis à cette adresse mail : **francine.kusz@saur.com**

Les demandeurs seront directement contactés par la SAUR pour réaliser un devis sur place.

Plus de détails sur le site de la com-com : **www.cc-stamarin.fr/vos-services/eau-assainissement/je-construis/**

### Coordonnées de SAUR

- Pour les questions administratives (déménagement, factures, abonnement, relève de compteur, paiement, etc) : **03 55 66 45 00 - Du lundi au vendredi de 8h à 18h.**
- Pour les interventions techniques (fuite, problème de qualité d'eau, canalisation bouchée, etc) : **03 55 66 45 01 - 24h/24 et 7j/7.**



## ÉTAT DES LIEUX FORESTIER DU MOIS D'OCTOBRE 2021 PAR L'ASSOCIATION FORESTIÈRE DOLLER THUR ET ENVIRONS

Après 3 années de sécheresse, la pluie est finalement revenue, arrosant régulièrement la région depuis l'hiver passé. Cette humidité et les températures peu élevées que nous avons connus au printemps et à l'été ont apporté un peu de répit à nos forêts, permettant tantôt à des arbres en pleine maturité de se reconstituer, tantôt à des semis de s'installer convenablement.

Cette accalmie ne sera sans doute que de courte durée. Les projections climatiques annoncent dans tous les cas une augmentation des températures moyennes et une augmentation de la fréquence des épisodes climatiques extrêmes (tempêtes, sécheresses, inondations, etc.). Ces derniers contribueront à affaiblir les massifs, et à les rendre plus sensibles aux maladies et ravageurs existants ou à venir.

En parallèle, la tension sur la ressource bois augmente au niveau mondial. Cette situation a conduit cette année à une pénurie sur divers produits, impliquant des retards notamment dans le domaine du bâtiment, mais aussi une explosion des prix du fait d'un effet d'appel d'air par la demande en bois des États-Unis et de la Chine. Cette pénurie est vécue par beaucoup comme un paradoxe, puisque l'on estime pour 2020 dans le Grand Est à 4 millions de m<sup>3</sup> exploitées dans le cadre des coupes de bois scolytés, soit environ 10% du volume d'épicéa sur pieds et 4 fois le volume de bois d'œuvre d'épicéa récolté annuellement (source Fibois Grand Est).

Il faut toutefois rappeler que si la ressource bois ne manque pas en France, ce sont bien les infrastructures de transformations qui font défaut, puisqu'une part non négligeable des sciages vendus en France sont transformés à l'étranger. Les prix proposés par les États-Unis et la Chine durant cette période ayant été plus attractifs, une grande partie des bois sont partis vers ces pays, creusant l'écart entre l'offre et la demande en France et en Europe.

Cette situation met en lumière le point faible des choix sylvicoles qui ont été faits par le passé : si les hagsis (plantation mono-spécifique d'épicéas) du Fond Forestier National ont pu être une solution dans le contexte de la déprise agricole, il est aujourd'hui plus qu'évident que la fragilité de ces peuplements face aux aléas climatiques est importante. Malheureusement pour les sylviculteurs, il n'y a ni certitude ni solutions toutes faites pour répondre aux défis de la forêt de demain, notamment concernant le choix des essences.

Heureusement, des initiatives ont été prises et des recherches sont en cours, telle que l'étude mandatée par la commune de Masevaux auprès de l'INRAe et AgroParisTech sur l'avenir du sapin en vallée de la Doller, ou le projet FuturForest auquel participent les forêts publiques et privées et qui vise à tester

l'adaptation d'essences plus méridionales au climat local.

En attendant les retours de ces études, propriétaires et usagers de la forêt devront garder à l'esprit la fragilité et la résilience des écosystèmes forestiers. Les coups de vents plus fréquents induisent un accroissement des risques de casses ou de chutes d'arbres. Ils impliquent donc également la vigilance de chacun : les propriétaires devront s'assurer de faire exploiter les arbres à risques, et les usagers devront respecter les contraintes de circulation en présence d'un chantier d'abattage. Enfin, chacun doit avoir à cœur le respect des milieux naturels, en évitant autant que possible de circuler hors des routes et sentiers, afin de limiter l'impact des activités humaines sur la flore et la faune, et conserver ainsi un environnement de qualité, dont on mesure encore plus aujourd'hui l'importance suite à la période de confinement.



# INFOS DIVERS

## RENOUVELLEMENT DE LA CARTE FORÊT

La carte forêt vous sera indispensable dès lors que vous travaillerez dans notre forêt communale, pensez à vous acquitter de la somme de 11 euros. Il vous suffit de passer en Mairie chaque année pour la renouveler.



COMMUNE  
DE  
MITZACH

### AUTORISATIONS

- De circuler en forêt communale
- De ramassage de bois (déchets)
- De façonner des fonds de coupe

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Véhicule & immatriculation : \_\_\_\_\_

Le Garde Forestier

Le Maire

## SOLUTION DU JEU

T	R	A	J	F	O	N	T	A	I	N	E	S	W
P	A	T	U	R	A	G	E	N	O	I	W	T	S
C	T	P	Z	U	F	E	N	X	A	D	G	E	T
A	P	I	C	U	L	T	U	R	E	O	G	-	O
M	O	Z	L	A	S	Q	T	Q	Q	R	D	D	E
I	N	T	F	É	A	D	H	L	O	F	J	O	R
T	A	V	E	T	V	I	U	O	E	B	L	M	E
Z	S	T	A	R	I	R	R	N	F	A	I	I	N
A	F	T	N	L	R	L	I	J	G	C	E	N	B
C	L	A	E	E	L	A	L	E	Q	H	U	I	O
H	V	Z	C	T	S	O	S	E	R	H	-	Q	U
O	X	Q	N	K	G	N	N	S	U	U	D	U	R
I	O	D	H	N	E	E	A	P	E	L	I	E	G
S	T	E	R	D	O	L	Y	Z	M	S	T	H	Q

## DÉFIBRILLATEUR

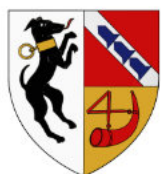
La municipalité tient à vous rappeler qu'un défibrillateur est fixé au mur de la salle des fêtes, juste à côté de la porte d'entrée principale.



**PAGE FACEBOOK**  
[facebook.com/CommuneDeMitzach](https://facebook.com/CommuneDeMitzach)

Mitzach possède maintenant une page Facebook sur laquelle sont postées des photos et informations sur la vie du village.

Tous les habitants sont cordialement invités à suggérer des idées et nous envoyer des photos pour la prochaine édition sur l'adresse email du bulletin [bulletin@mitzach.fr](mailto:bulletin@mitzach.fr) ou la page Facebook du village [facebook.com/CommuneDeMitzach](https://facebook.com/CommuneDeMitzach)



Mairie de Mitzach  
44 rue Principale  
68470 Mitzach  
Tél. 03 89 82 60 59  
E-mail : [mairie.mitzach@wanadoo.fr](mailto:mairie.mitzach@wanadoo.fr)  
Site web : [mitzach.fr](http://mitzach.fr)



Impression  
Publi-h Cernay - Bulletin tiré à 180 ex.

Crédit photos :  
Associations locales, CCVSA, L'Alsace, DNA,  
Office de Tourisme

Conception & rédaction :  
Carine PEREZ, Christiane BRECHBIEHL,  
Jean-François COMPÈRE, Sébastien COMPÈRE,  
Paul-Antoine BITTNER